



Montreuil, le 18 juin 2012

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la réforme de l'Etat
de la décentralisation et de la fonction publique
101 rue de Grenelle
75007 Paris Cedex 07

Lettre Recommandée avec A.R

Madame la Ministre,

Une conférence sociale aura lieu en Juillet et la CGT s'en félicite. La CGT considère qu'il est important que cette conférence sociale débouche sur des mesures aptes à relancer notre économie. Elle estime indispensable que toutes les questions traitées le soient en présence des ministères compétents. C'est la condition pour modifier le cadre économique dans lequel se posent les problèmes d'emploi, de pouvoir d'achat, de protection sociale et de conditions de travail en outre.

S'agissant de la Fonction publique et de son versant territorial, la Fédération CGT des Services publics estime que les revendications suivantes sont prioritaires et doivent être urgemment satisfaites :

- Augmentation de la valeur du point d'indice permettant dans un premier temps de rattraper les pertes accumulées de pouvoir d'achat,
- Abrogation de la réforme territoriale,
- Rétablissement plein et entier du droit à la retraite à 60 ans,
- Titularisation des non titulaires occupant des postes correspondant à des besoins permanents,
- Abrogation du jour de carence dans la Fonction publique,
- Rétablissement de la cotisation CNFPT à 1% de la masse salariale afin d'assurer le financement mutualisé de la formation professionnelle des agents de la FPT.

Ce sont les raisons pour lesquelles la Fédération des Services Publics dépose un préavis de grève de 0 h à 24h le 28 juin 2012 pour les agents et salariés relevant de son champ professionnel dans tous les départements de la Région Ile de France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle organisée par l'Union régionale Ile-de-France CGT.

Cette journée sera marquée par une manifestation partant du métro Varennes (à proximité du Ministère du travail) pour se rendre jusqu'au siège du MEDEF, avenue des Bosquets. Elle permettra de pointer les responsabilités du MEDEF et du patronat européen qui s'organisent pour faire pression afin de faire prévaloir leurs choix et objectifs synonyme de reculs sociaux et démocratiques.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FEDERATION C.G.T des SERVICES PUBLICS
Baptiste TALBOT,

Secrétaire général